

# Une expulsion ratée sous Sarkozy... mais réussie sous Hollande ?

## En 2008...

J. est un lycéen rennais, de nationalité angolaise. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, son responsable légal est le Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Lors d'une sortie scolaire, il est arrêté à l'occasion d'un contrôle d'identité – qui ressemble à un contrôle au faciès – effectué par la Police aux Frontières.

Alors que ses papiers montrent qu'il est mineur, les policiers l'accusent de mentir sur son âge pour échapper à une expulsion. On fait alors subir à J. des tests médicaux (examen des os, de la pilosité...). La préfecture, la police et la justice s'appuient sur ces tests – à la fois ignobles et peu fiables – pour le déclarer majeur. Le préfet décide de le renvoyer de force vers l'Angola, et ordonne son enfermement au centre de rétention de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Au bout d'une semaine, J. est finalement libéré et régularisé. C'est le résultat d'une importante mobilisation, contre son expulsion et contre ce qu'on lui a fait subir. Lycéen-ne-s, enseignant-e-s, associations, élu-e-s... Des centaines de personnes ont manifesté devant la préfecture, et devant les tribunaux qui statuaient sur son sort.

**Dans les manifestations, il y avait des militant-e-s et des élue-s du Parti Socialiste, qui dénonçaient l'attitude de l'Etat, alors dirigé par un gouvernement de droite.**

**Particulièrement mobilisé, le président socialiste du Conseil Général (toujours en fonction) s'est opposé à la préfecture et a dénoncé publiquement les « pratiques inhumaines et dégradantes » infligées à J.**

## En 2013...

J. se retrouve sans-papiers. La préfecture refuse de renouveler son titre de séjour, parce qu'il ne parvient pas à obtenir un passeport auprès de son pays d'origine. Cela le met dans une situation d'insécurité, le bloque dans certaines démarches (permis de conduire, logement) mais il continue à travailler comme maçon, et à payer ses impôts...

**Entre temps, le PS est arrivé au pouvoir, sans remettre en cause la politique d'immigration de la droite ; à Rennes, la façon dont la préfecture traite les personnes étrangères demandant des papiers s'est même détériorée.**

## En 2015...

Vendredi dernier, alors que J. vient de rentrer du travail, des policiers sonnent chez lui. Prétextant que des voisins se sont plaints de bruit, ils lui demandent ses papiers puis l'arrêtent. Envoyé au centre de rétention de Saint-Jacques le soir même, la préfecture veut de nouveau l'expulser.

Après cinq jours d'enfermement, J. est libéré sur décision du Juge des Libertés et de la Détention, qui considère que son arrestation est irrégulière. Il est donc libre, mais toujours sans-papiers, et menacé d'expulsion par la préfecture.

**Et maintenant, que va faire le PS au pouvoir ?**

**Permettre l'expulsion qu'il a contribué à empêcher il y a sept ans ?**

Parce que nous sommes contre toutes les expulsions,  
et pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers,  
nous exigeons

## DES PAPIERS POUR J. !

### Rassemblement devant la préfecture d'Ille-et-Vilaine (Rennes Beauregard)

### Mercredi 25/02 de 12h30 à 13h30

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers*

**Rassemblement** tous les mardis de 18h00 à 18h45 place de la République  
**Assemblée générale** tous les mardis à 18h45 à la M.I.R. / **Site internet** : sp35.org